

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 22 MARS 2018**

Présents : Joris HURIOT, Janine TRELAT, Brice MARLANGEON, Bruno HURIOT, Christelle LOMBARD, Olivier ANDRE, Christine MARCHAL LABAYE, Magali CHATELAIN, Francis GUILLET, Karim LHUILIER

Excusé : Frédéric PERROSE (Pouvoir à Christelle Lombard)

Absents : Gaëtan KANY

### **1) Présentation de l'EPTB Meurthe Madon**

M. LARIVIERE (Directeur de l'EPTB) et M. BASTIEN (Vice-président de la Communauté de Communes et membre de l'EPTB) ont présenté l'EPTB et les futurs travaux qui seront réalisés sur le secteur de Mattaincourt.

*Début du conseil municipal à 19h30*

### **2) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2018**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la précédente séance.

### **3) Renouvellement du contrat carte achat public auprès de la Caisse d'Epargne**

Le Conseil Municipal se prononce en faveur du renouvellement du contrat « carte bancaire » auprès de la Caisse d'Epargne à l'unanimité. Le plafond de retrait est fixé à 1 500 €/an.

### **4) Personnel communal**

Mise en place de RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) : avis favorable du Centre de Gestion.

Mise en place au 1<sup>er</sup> juin 2018.

Le Maire précise que les entretiens professionnels ont été effectués en début d'année.

Unanimité.

### **5) Projet d'extension de l'éclairage public rue de la Chapelle Ronde**

La commune souhaite réaliser une extension de l'éclairage public sur le parking du cimetière (rue de la Chapelle Ronde) en vue de la construction de la maison funéraire. Cette mission est confiée au SMDEV.

La commune doit prendre une délibération pour commencer les travaux avant la notification de la subvention du conseil départemental.

Coût des travaux : 23 328,23 € HT

Coût subvention déduite : 15 396,63 €

Le projet comporte la mise en place d'une nouvelle armoire électrique (en vue de brancher des luminaires LED) + 4 points lumineux espacés de 20 mètres sur le parking du cimetière.

Vote : Unanimité.

## **6) Présentation du programme de travaux de voirie 2018**

### **a. Chemin de Rapiéfosse**

Nécessité d'aménager 90 mètres de trottoirs chemin de Rapiéfosse – débat l'opportunité d'enfouir les réseaux.

Après diverses propositions, est retenue celle de consulter le maître d'œuvre pour le passage de fourreaux pour un futur enfouissement des réseaux.

### **b. Rues Pasteur – Général de Gaulle**

Projet d'aménagement des trottoirs et emplacements de stationnement sur 230 mètres, en vue d'améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cet aménagement entraînera la réduction du nombre de places de stationnement de 15 à 11, du côté pair de la rue.

La voirie sera réduite à une largeur de 6m10.

Le coût du programme des travaux rue Louis Pasteur et chemin de Rapiéfosse s'élève à 129 607,5 € de travaux HT. Diverses subventions seront sollicitées.

### **c. Rue Stivert, Rue de la Chapelle Ronde et Place Jeanne d'Arc**

Projet de gravillonnage de la voirie en vue de maintenir dans un état correct.

Le programme de voirie 2018 est approuvé à l'unanimité.

Un conseiller a soulevé le problème de sécurité au niveau du passage pour piétons, rue du Sorbier (passage des Luthiers) : demande de ralentisseur dans cette rue à étudier.

*Magali CHATELAIN quitte le conseil à 20h30.*

## **7) Budget annexe lotissement**

Détail des superficies des parcelles à vendre :

- Superficie parcelle n°358 : 7a50
- Superficie parcelle n°360 : 7a87
- Superficie parcelle n°362 : 7a75
- Superficie parcelle n°364 : 6a97

**TOTAL superficie à vendre : 3 009 m<sup>2</sup>.**

Le prix de vente, pour l'acheteur, est fixé, pour l'instant, à 24,00 € TTC/m<sup>2</sup>, soit 20 € HT/m<sup>2</sup>.

Le budget annexe a été établi sur la base d'une parcelle vendue (697 m<sup>2</sup>).

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Recettes de l'exercice	95 939,26	95 439,26	191 378,52
Dépenses de l'exercice	95 939,26	95 439,26	191 378,52

### **8) Affectation du résultat**

L'excédent 2017 constaté en section de fonctionnement du budget principal (710 467,43 €) est repris de la façon suivante :

- 592 160,34 € en recettes de fonctionnement au chapitre 002 ;
- 118 307,09 € affectés à la section d'investissement au compte 1068.

### **9) Budget primitif**

#### **a. Participation annuelle au Syndicat scolaire du secteur de Mirecourt**

Cette année, 27 élèves de Mattaincourt fréquentent le collège Guy Dolmaire de Mirecourt. Le coût annuel (année scolaire 2017-2018) de la participation de la commune de Mattaincourt est de 21 479,02 €. Cette participation est relative à un emprunt contracté pour financer la construction du collège.

Le Maire précise que l'emprunt prendra fin en 2019.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **b. Participation annuelle au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)**

La participation annuelle est de 485 €.

*Approuvé à l'unanimité.*

#### **c. Demandes de subvention des associations**

L'ADLF Nancy-Merrey a effectué une demande de subvention de 100 € qui nous est parvenue hors délais. La commune ne donne pas suite à cette demande.

L'école de Mattaincourt a fait une demande de subvention pour un projet culturel (voyage de 3 jours à Grand pour 15 élèves – coût par élève : 123 €). Coût du projet 1 845 €. Il sera attribué 300 € de subvention.

M. le Maire précise que le soutien matériel qu'apporte la commune à ses associations est réel est conséquent, notamment par la mise à disposition, gratuite, de locaux communaux.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	Montant 2017, en €	Montant 2018, en €
ADAVIE		500,00
ADLF Nancy-Merrey	100,00	Demande hors délai
ADMR	500,00	Aucune demande
AFM Téléthon	100,00	/
Association des retraités	900,00	900,00
Association Française des Sclérosés en Plaques		100,00
Association Moumouse	70,00	/
Chambre Régionale du Surendettement Social		100,00
Donneurs de sang	100,00	100,00
Ile au village	300,00	Aucune demande
Joie de Vivre	500,00	300,00
Les Restaurants du Cœur	400,00	400,00
Paris/Alsace	100,00	/
Prévention routière	50,00	Aucune demande
Shotokan karaté	300,00	Aucune demande
Société de chasse de Mattaincourt	Aucune demande	100,00
Tennis club Mattaincourt-Mirecourt	300,00	Aucune demande
<b>TOTAL</b>	<b>3 720,00</b>	<b>2 500,00</b>

Approuvées à l'unanimité.

d. Demandes d'aide financière pour travaux d'investissement

Nature de l'opération	Coût de l'opération HT	Coût de l'opération TTC	Subventions estimées
<b>ACQUISITION</b>			
Achat Maison Notre Dame + frais de Notaire (3 400 €)		183 400,00 €	18 200,00 €
<b>VOIRIE</b>			
Trottoirs rue Louis Pasteur (bordure RD) - 150 m de voirie	108 687,50 €	130 425,00 €	44 561,88 €
Trottoirs chemin de Rapièfosse (voirie communale) - 95 m de voirie	20 920,00 €	25 104,00 €	3 347,20 €
Maitrise d'œuvre travaux de voirie	2 237,40 €	3 888,23 €	0,00 €
<b>ELECTRIFICATION</b>			
EP Chambre funéraire et parking cimetière (Participation communale)		16 000,00 €	
<b>SECURITE</b>			
Radars pédagogiques	2 250,00 €	2 700,00 €	1 125,00 €
Bornes/Potelets	600,00 €	720,00 €	0,00 €
<b>AMENAGEMENTS PAYSAGERS/TRAVAUX FORESTIERS</b>			
Aménagement extérieur devant la Mairie (avec accessibilité PMR)	24 583,33 €	29 500,00 €	13 275,00 €
Travaux sylvicoles	5 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €
Etudes ONF desserte forestière	4 110,00 €	4 932,00 €	1 644,00 €
Desserte forestière (avec MO)	222 700,00 €	267 240,00 €	195 480,00 €
<b>MATERIEL</b>			
Désherbeur mécanique	1 083,33 €	1 300,00 €	650,00 €
Matériel de nettoyage	3 333,33 €	4 000,00 €	0,00 €
Motobineuse	500,00 €	600,00 €	0,00 €
Tondeuse (espaces verts)	1 550,00 €	1 600,00 €	0,00 €
Nettoyeur haute pression	1 000,00 €	1 200,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>398 554,90 €</b>	<b>678 609,23 €</b>	<b>278 283,08 €</b>

Approbation à l'unanimité moins une abstention.

e. Desserte forestière

Après la restitution de l'étude et la réunion avec l'ONF, il convient de présenter ce projet dès cette année puisque le taux de subvention s'élève à 80 % pour ce type de projet (Financement via des fonds européens par l'intermédiaire de l'appel à projet de la région Grand Est qui prend fin au 31 décembre 2018).

Le projet d'ensemble que va porter la commune cette année est la création d'une desserte forestière. Ce projet prévu à l'aménagement forestier est en conformité avec le schéma de desserte. Ce projet a notamment pour intérêt de desservir des propriétés de la collectivité et des propriétés privées.

Il convient de créer une desserte pour une forêt privée aujourd'hui inexploitable et d'une partie de la forêt communale de Mattaincourt non exploitée à ce jour et en retard de coupe depuis 2012.

La finalité de ce projet d'ensemble est de mobiliser et de valoriser la ressource bois de la forêt mattaincurtienne.

Coût de l'opération : 222 700 € HT

Reste à charge estimée pour la commune (après subventions et remboursement des propriétaires privés) : 27 220 €

Vente de bois estimée : 24 500 €

M. le Maire indique à l'assemblée que les travaux se feront si et uniquement si les taux de subvention sont bien maintenus au taux prévu.

Vote : Pour : 10 ; Abstention : 1

f. Vote du taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année.

	<b>Taux votés en 2017</b>	<b>Taux proposés en 2018</b>
Taxe d'habitation (y compris THLV)	24,04 %	24,04 %
Foncier bâti	12,35 %	12,35 %
Foncier non bâti	34,11 %	34,11 %

Approuvé à l'unanimité

g. Vote du budget primitif

Section de Fonctionnement :

DEPENSES		BP 2017	BP 2018	Evolution	
				En %	En valeur
011	Charges à caractère général	258 900,00	274 150,00	6%	15 250,00
012	Charges de personnel	337 970,00	317 950,00	-6%	- 20 020,00
014	Atténuations de produits	127 105,00	127 105,00	0%	-
65	Autres charges de gestion courante	116 530,00	111 915,22	-4%	- 4 614,78
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>840 505,00</b>	<b>831 120,22</b>	<b>-1%</b>	<b>- 9 384,78</b>
66	Charges financières	15 500,00	11 181,00	-28%	- 4 319,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	500,00	0%	-
68	Dotations aux provisions				-
022	Dépenses imprévues	4 020,00	2 000,00	-50%	- 2 020,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>860 525,00</b>	<b>844 801,22</b>	<b>-2%</b>	<b>- 15 723,78</b>
023	Virement à la section d'investissement	144 764,22	403 269,81	179%	258 505,59
042	Opérations d'ordre entre section	46 845,00	21 890,70	-53%	- 24 954,30
043	Opération d'ordre intérieur section	-			-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>191 609,22</b>	<b>425 160,51</b>	<b>122%</b>	<b>233 551,29</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 052 134,22</b>	<b>1 269 961,73</b>	<b>21%</b>	<b>217 827,51</b>
002	Déficit reporté	-			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 052 134,22</b>	<b>1 269 961,73</b>	<b>21%</b>	<b>217 827,51</b>

RECETTES		BP 2017	BP 2018	Evolution	
				En %	En valeur
013	Atténuation de charges	14 000,00	13 000,00	-7%	- 1 000,00
70	Produits des services	41 700,00	53 300,00	28%	11 600,00
73	Impôts et taxes	567 342,00	588 000,00	4%	20 658,00
74	Dotations et participations	250 741,00	205 753,00	-18%	- 44 988,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	30 000,00	0%	-
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>903 783,00</b>	<b>890 053,00</b>	<b>-2%</b>	<b>- 13 730,00</b>
76	Produits financiers	-			-
77	Produits exceptionnels	23 405,00		-100%	- 23 405,00
78	Reprises sur amortissements et provisions				-
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>927 188,00</b>	<b>890 053,00</b>	<b>-4%</b>	<b>- 37 135,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section	21 468,00	21 050,70	-2%	- 417,30
043	Opération d'ordre intérieur section	-			-
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>21 468,00</b>	<b>21 050,70</b>	<b>-2%</b>	<b>- 417,30</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>948 656,00</b>	<b>911 103,70</b>	<b>-4%</b>	<b>- 37 552,30</b>
002	Excédent reporté	559 875,52	592 160,34	6%	32 284,82
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 508 531,52</b>	<b>1 503 264,04</b>	<b>0%</b>	<b>- 5 267,48</b>

Section d'investissement :

DEPENSES		BP 2017	BP 2018	Evolution
	Dépenses d'équipement	18 350,00	615 199,00	3253%
	Dépenses financières	616 153,00	40 200,00	-93%
	<i>Dont remboursement d'emprunts</i>	<i>520 000,00</i>	<i>39 200,00</i>	<i>-92%</i>
	Dépenses d'opérations pour compte de tiers	-	64 800,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>634 503,00</b>	<b>720 199,00</b>	<b>14%</b>
040	Opérations d'ordre entre section	21 468,00	21 050,70	-2%
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>21 468,00</b>	<b>21 050,70</b>	<b>-2%</b>
	Restes à réaliser	3 000,00		-100%
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>658 971,00</b>	<b>741 249,70</b>	<b>12%</b>
001	Déficit reporté		<b>118 307,09</b>	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>658 971,00</b>	<b>859 556,79</b>	<b>30%</b>

RECETTES		BP 2017	BP 2018	Evolution
	Recettes d'équipement	2 000,00	225 656,00	11283%
	<i>Dont subvention d'investissement</i>	<i>2 000,00</i>	<i>225 656,00</i>	<i>11283%</i>
	<i>Dont emprunts et dettes assimilés</i>			
	Recettes financières	17 195,00	143 940,28	837%
	<i>Dont FCTVA</i>	<i>16 600,00</i>	<i>3 197,00</i>	<i>19%</i>
	Recettes d'opérations pour compte de tiers		64 800,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>19 195,00</b>	<b>434 396,28</b>	<b>2263%</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	144 764,22	403 269,81	279%
040	Opérations d'ordre entre section	46 845,00	21 890,70	47%
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>191 609,22</b>	<b>425 160,51</b>	<b>222%</b>
	Restes à réaliser			
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>210 804,22</b>	<b>859 556,79</b>	<b>408%</b>
001	Excédent reporté	448 166,78		0%
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>658 971,00</b>	<b>859 556,79</b>	<b>130%</b>

M. le Maire fait remarquer à l'assemblée que les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution de plus de 15 000 €.

Il indique également que la dette a diminué de 50 % entre 2015 et 2017.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **10) Convention de passage concernant la desserte des bois vers la commune de Bazoilles et Ménéil**

Dans un précédent Conseil Municipal, les élus avaient décidé de dénoncer la convention de passage pour la desserte des bois d'industrie vers la commune de Bazoilles et Ménéil (pour rappel : 7 € par m<sup>3</sup>).

M. le Maire indique qu'il a récemment rencontré son collègue de Bazoilles et Ménéil pour évoquer cette convention. Après échanges, un prix de 2,50 €/m<sup>3</sup> de bois desservi vers Bazoilles et Ménéil a été proposé par Mattaincourt.

La commune de Bazoilles et Ménéil a pris acte et accepte la proposition de la commune de Mattaincourt d'un tarif de 2,50 € le mètre cube débardé.

Une nouvelle convention tripartite sera signée entre Bazoilles et Ménéil, Mattaincourt et l'ONF.

Le Maire rappelle que l'acheteur est légalement responsable des dommages causés sur la voirie.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **Affaires diverses :**

- Proposition d'un nouveau décor pour la vitrine de l'ancien magasin « ancien local des Aînés » rue PASTEUR. L'actuel décor est en très mauvais état. Celle-ci serait décorée par Monsieur BUFFNOIR.  
Coût : 600 euros + 100 euros de matériel  
Vote 9 pour, une abstention
- La commune propose d'organiser le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de MATTAINCOURT. De prochaines réunions seront organisées pour organiser cet évènement.

Fin séance 22h30